

Licence pro Métiers des administrations et collectivités territoriales (MACT)



Présentation

- Accessible en formation continue
- Accessible en alternance

Cette formation apporte des connaissances sur les collectivités et les actions qu'elles mettent en œuvre. Elle vise à apporter des compétences métier à un public souhaitant intégrer la fonction publique territoriale (possibilité d'associer à la formation une préparation aux concours) et à enrichir les compétences métier des agents de la fonction publique territoriale

Cette formation donne une qualification, à la fois, théorique, par l'acquisition de savoirs dans le domaine juridique, administratif, financier ou managérial, et, à la fois, pratique (comptabilité, finances publiques, gestion du personnel, actions sociales, état civil et urbanisme...).

Pensée dans le cadre d'une alternance pédagogique, les périodes de stage (20 semaines) ou d'apprentissage se déroulent tout le long de l'année universitaire. Cette alternance favorise l'acquisition de réflexes professionnels.

A l'issue de la formation, le diplômé doit être en mesure de gérer et d'administrer les dossiers courants et les projets de développement local d'une collectivité et, plus spécifiquement, des collectivités de moins de 5000 habitants.

Enjeux

Cette formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Elle vise la première insertion

professionnelle dans le cadre d'une formation initiale et s'inscrit aussi dans une démarche de formation continue pour les personnes déjà employées dans les collectivités ou pour celles qui cherchent une reconversion.

Fortement ancrée en droit public et administratif, la formation vise à apporter une solide culture générale de l'administration ainsi que des contenus techniques indispensables à l'exercice des métiers visés.

Organisation de la formation

Volume horaire

450 heures d'enseignement

Stages, stages à l'étranger

Durée minimale obligatoire de 20 semaines en France.

Langues enseignées

Anglais

Projets tutorés

Le projet tuteuré a pour but d'utiliser les situations professionnelles rencontrées en stage, ou lors de l'apprentissage, pour la définition d'une problématique professionnelle et la construction d'un projet personnel de professionnalisation. C'est la raison pour laquelle les sujets des projets tuteurés sont co-élaborés par l'équipe enseignante, les tuteurs de stage, qui en collectivité encadrent le stage, et l'étudiant lui-même. Ils ont pour but de mettre les étudiants en situation de terrain pour développer un projet au sein de la collectivité.

Modalités de contrôle des connaissances

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient,..) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

Nombre de crédits ECTS

60 ects

Lieu(x) de la formation

- Mende

Stage(s)

Non

Renseignements

Responsable pédagogique

Site de Mende
Monique Commandré

Site de Perpignan
Katia Lucas

Administration :

Cécile TICHIT
04 66 65 63 80
mende_mth@univ-perp.fr

Formation continue et
Apprentissage SFC :
04 30 19 81 41
sfc@univ-perp.fr

À Mende
Myriam Hillaire

Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAIO) :

04 68 66 20 42
baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Niveau

Être titulaire d'un diplôme Bac + 2 (DEUG, DUT, BTS, DEUST)
Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

Modalités d'admission

20 places (liste principale et liste d'attente). Candidatures sur dossier à déposer en ligne :

- E-candidat
 - 1ère campagne du 04/03 au 14/06 2020
 - 2ème campagne du 06/07 au 20/08 2020
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

Programme

Connaitre les crédits ECTS pour cette licence



Licence pro. Métiers des administrations et collectivités territoriales
Licence pro. Métiers des administrations et collectivités territoriales - Mende

Semestre 5

UE 1 - Compétences disciplinaires : Droit des collectivités territoriales

- Histoire de la décentralisation
- Statuts, droits et obligations des agents publics
- Collectivités territoriales et intercommunalité

UE 2 - Compétences disciplinaires : Responsabilités juridiques

- Contentieux administratif
- Responsabilités pénales des agents et des élus

UE3 - Compétences transversales : Gestion durable des ressources

- Budget et fiscalité
- Comptabilité publique
- Commandes publiques : cadres juridiques et techniques de montage
- Gestion des ressources humaines

UE4 - Compétences spécifiques : Gestion responsable des services à la population

- Gestion du patrimoine local et urbanisme
- Etat civil
- Règlementations spécifiques

Semestre 6

UE 1 : Compétences spécifiques : Collectivités et administrés

- Elections
- Communication et systèmes d'information
- Fonds européens et subventions
- Actions sociales territoriales

UE 2: Compétences transversales : Techniques et expressions

- Compétences Numériques Niveau 1
- Notes administratives
- Techniques de synthèse
- Anglais : certification en langue anglaise CLES 1

UE 3 : Compétences pré professionnelles

- Insertion professionnelle
- Projet tuteuré

UE 4 : STAGE: 20 semaines (3PUPP)



UPVD

**UFR Sciences Juridiques et
Economiques**

52 Avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN CEDEX

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>